



Angers, le 11 juillet 2019

Le Crédit Agricole Anjou - Maine mécène de la Ville d'Angers pour la réouverture du musée Pincé

Christophe BÉCHU, Maire d'Angers, Jean-Denis LAMBERT, Président de la Délégation départementale du Crédit Agricole Anjou Maine, Jean-Michel BATTAGLINI, Directeur de la Délégation départementale du Crédit Agricole Anjou Maine et Virginie PERCEVAUX, Déléguée générale de la Fondation Crédit Agricole - Pays de France ont signé ce jeudi 11 juillet 2019 une convention de mécénat. Le Crédit Agricole Anjou - Maine poursuit son engagement en faveur du patrimoine culturel sur son territoire en devenant mécène du musée Pincé, à hauteur de 30 000 euros.

La réouverture du musée Pincé

Le musée Pincé ouvrira à nouveau ses portes début 2020. Dans son écrin rénové, il invitera les visiteurs à voyager à travers les collections d'antiquités égyptiennes, gréco-romaines et précolombiennes, les arts de la Chine et du Japon ; à appréhender de manière intimiste cet ancien hôtel ; à découvrir et partager le goût pour l'ailleurs et le dialogue des cultures.

Historique du musée Pincé

L'hôtel de Pincé constitue un jalon majeur de l'architecture française du XVI^e siècle. Son auteur, Jean Desespine, est intervenu sur de nombreux autres chantiers à Angers, dont celui de la cathédrale. L'hôtel a été donné en 1860 à la Ville d'Angers par le peintre angevin Guillaume Bodinier afin d'en faire un musée pour y présenter les collections du peintre-collectionneur angevin Lancelot-Théodore Turpin de Crissé. Classé au titre des monuments historiques en 1875, le bâtiment a connu d'importants travaux de restauration dans les années 1880, avant d'ouvrir au public comme musée en 1889.

Le musée comporte des collections d'antiquités et des collections extra-occidentales rassemblées par de célèbres collectionneurs-voyageurs angevins au cours des XIX^e et XX^e siècles. De généreuses libéralités, comme celles de Turpin de Crissé (legs en 1859) et de son neveu, le comte de Saint-Genys (legs en 1916 notamment d'estampes japonaises) ont constitué le noyau des collections sans cesse enrichies au fil des années.

L'engagement local et national du Crédit Agricole pour le musée Pincé

Le Crédit Agricole Anjou - Maine et la Fondation Crédit Agricole - Pays de France soutiennent, à hauteur de 30 000 euros, les travaux entrepris par la Ville d'Angers pour la réouverture du musée Pincé, notamment comme **mécène de la muséographie de la salle consacrée aux Arts de la Chine et du Japon**, située dans le parcours permanent au 1^{er} étage.

Le Crédit Agricole et la salle consacrée aux arts de la Chine et du Japon

Le Crédit Agricole Anjou - Maine et la Fondation Crédit Agricole - Pays de France ont souhaité soutenir le musée Pincé afin de **valoriser cette collection richement dotée, l'une des plus significatives dans le grand Ouest, notamment en estampes et en laques japonaises.**

La valorisation des arts de la Chine et du Japon s'articulera autour de la présentation de grandes thématiques choisies en fonction de la nature des collections :

Arts de la Chine

- ⇒ bronzes antiques : présentation de l'art du bronze dans la Chine ancienne.
- ⇒ substituts funéraires : explication de leur représentation et de leur usage, évocation de la vie quotidienne.
- ⇒ art de la céramique : explication des techniques et des évolutions stylistiques. La thématique des flacons à tabac sera complétée par un dispositif de médiation à destination de tous les publics. Il s'agit d'un procédé olfactif de découverte de différentes odeurs en lien avec les objets exposés (flacons et brûle-parfums).

Arts du Japon

- ⇒ art de la guerre : présentation d'une sélection de gardes de sabre (tsubas) et d'éléments d'armure (casques, cuirasses, flèches).
- ⇒ art du théâtre : présentation d'une sélection de masques. Cette thématique sera complétée par un dispositif de médiation à destination des familles. Il s'agit de manipulation d'accessoires afin d'évoquer le théâtre Nô.
- ⇒ art de vivre : présentation de céramiques et de laques, notamment autour de la cérémonie du thé voire de la calligraphie.

L'ensemble de ces objets sera présenté sous vitrine. Pour mieux les exposer au public, un travail conséquent de scénographie et de soilage sera réalisé. Par ailleurs, les dispositifs de médiation nécessiteront un investissement particulier.

À propos de la Fondation du Crédit Agricole - Pays de France

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du Crédit Agricole - Pays de France s'engage, depuis 1979, avec les Caisses régionales du Crédit Agricole, en faveur de la préservation et de la restauration du patrimoine, partout en France. Son objectif est de contribuer à la vitalité des territoires par la mise en valeur d'un patrimoine créateur d'activités culturelles, touristiques et économiques. En 40 ans, elle a ainsi soutenu plus de 1 400 projets en versant plus de 40 millions d'euros de subventions.

Crédit Agricole – Ville d'Angers : un mécénat de longue date

La fondation Crédit Agricole - Pays de France a déjà soutenu à plusieurs reprises le patrimoine de la Ville d'Angers ou sur son territoire :

- 2016 – Château d'Angers, restauration de la tapisserie « *L'annonce à Zacharie et La Visitation* »,
- 2014 – Musée des Beaux-Arts d'Angers, acquisition de la toile « *L'amour à l'espagnole* »,
- 2010 – Château d'Angers, restauration de la façade nord du Logis Royal,
- 2004 – C.H.U. d'Angers, restauration de la chapelle Sainte-Marie.